

L'AFFAIRE DE GLOZEL va être portée devant les tribunaux

L'AVIS DE M. SALOMON REINACH

Paris, 6 janvier.

Le problème de Glozel est donc, depuis hier, porté sur le terrain judiciaire. La plainte en diffamation du docteur Morlet est basée sur le fait suivant : M. Seymour de Ricci, ami de M. Salomon Reinach, assistant avec celui-ci à une fouille du docteur Morlet, lui aurait dit, en grec, pour n'être point entendu du docteur : « Je suis écauré. Je viens de voir le docteur Morlet sortir cet objet, non de la terre, mais de sa ma-



Phot. Meurisse.

LES FRADIN

Le grand-père et le petit-fils

chette ». La chose a été imprimée dans les journaux, et M. Morlet demande réparation.

M. Salomon Reinach, à qui nous avons demandé ce qu'il pensait de l'action intentée par le docteur Morlet, a fait les déclarations suivantes :

« La scène, qui remonte à plusieurs années, ne s'est pas du tout passée ainsi. Le docteur Morlet était bien présent à cette fouille, mais ce n'était pas lui qui fouillait, c'était le fils Fradin. A un moment donné, ce jeune homme découvrit un poinçon dans la terre déjà rejetée par lui, et me le montra. C'est alors que M. Seymour de Ricci me dit : « Vous voyez qu'il l'a apporté lui-même ». Je me contentai de hausser les épaules, et l'incident fut clos. Vous le voyez, le docteur Morlet n'y fut aucunement mêlé, et je ne comprends pas très bien l'objet de sa plainte. »

D'autre part, les Fradin annoncent aussi leur intention de poursuivre ceux qui les accusent d'être des faussaires.

Un fait nouveau

Un fait connu qui peut avoir une grande importance vient de se produire. Des envoyés d'un de nos confrères du matin assurent avoir pratiqué des fouilles à Glozel, non point dans le champ des morts qui appartient aux Fradin, et est protégé par le classement provisoire, mais dans ses environs immédiats, et sous un terrain boisé : ils ont trouvé, sous des racines, un galet gravé de trois signes glozéliens, un os fossilisé et un harpon. Ils ont ensuite exploré une grotte des environs pour réfuter l'argument de la commission qui s'étonnait que la tombe n'ait pas été remplie par les infiltrations d'argile.

Le Progrès
07/01/1928

Bibliothèque Maison de l'Orient



135923